



Procès-verbal Séance du 27 juin 2023 à 18h30

Nombre de Conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoir : 2
Date convocation : 20/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Labatie d'Andaure se sont réunis en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe DELEVOYE, Maire

Etaient présents : Marc BOISSY, Christophe CHAREL, Laurent COMBAUROURE, Christian DEBROUX, Christophe DELEVOYE, Virgile FEROUSSIER, Claire MARQUILLY, Robert ROCHEBLOINE, Florent ROCHEDY.

Absents-Excusés : Marie RAITBERGER donne pouvoir à Virgile FEROUSSIER, Ginette SERPOLLET donne pouvoir à Christian DEBROUX.

Le conseil municipal a désigné Claire MARQUILLY, secrétaire de séance.

- Le Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023 est approuvé à l'unanimité

1- Convention avec un généalogiste

Le maire rappelle au conseil municipal que suite à la visite de l'architecte expert, le bâtiment situé au 4915 Chemin de la Simonde avait été déclaré dans un état de péril imminent, une demande de destruction de ce bâtiment avait été proposée. Cette destruction n'a pas pu se faire du fait de la méconnaissance des héritiers du propriétaire décédé en 2007. Afin de pouvoir régler la situation, il convient de retrouver le ou les héritiers ayants-droits.

Le Maire propose donc la signature d'une convention avec un généalogiste.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent la proposition du Maire et l'autorisent à signer la convention.

→ *Approuvé à l'unanimité*

2- Participation au Fonds Unique Logement (FUL)

Le Département de l'Ardèche est en charge du pilotage et de la gestion du Fonds Unique Logement (FUL) lequel a pour objet principal de permettre l'accès et le maintien dans le logement des personnes rencontrant des difficultés.

Le Département sollicite la participation financière des communes pour un montant indicatif de 0,40 € par habitant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Décide une participation financière pour un montant de : 80.40 € (0,40 € x 201 habitants).

→ *Approuvé à l'unanimité*

Divers

➤ Bar

- Suite au dépôt de l'annonce pour la reprise du bar, 2 dossiers sérieux ont été reçus, les personnes seront reçues prochainement.

- **Poste adjoint d'animation et d'entretien**
 - Suite au décès d'Annick Laurenzati il convient d'envisager de recruter une nouvelle personne. Le poste sera publié sur le site « Emploi Territorial ».

- **Visite des Archives Départementales**
 - Le 23 juin une personne des Archives Départementales est venue en mairie pour faire le point sur la situation des archives de la commune. La dernière inspection datait de 1991. La visite a été l'occasion de connaître les procédures de traitement des archives, elles seront rappelées dans un rapport qui sera envoyé prochainement, il précisera également les préconisations pour une bonne gestion de ces archives.

- **Barrières du Calabert**
 - Les anciennes barrières du Calabert vont être remplacées par de nouvelles.

- **Poubelles**
 - Des incivilités ont été constatées dans les points de collecte : des matériaux ont été mis dans et en dehors des bacs à ordures ménagères au lieu d'être déposés à la déchetterie. Des mesures devront être prises pour remédier à cela.

- **Organisation de la cantine**
 - Pour les derniers jours d'école, le service de cantine continuera d'être assuré par Cédric Lagoda et des conseillers municipaux (Marie Raitberger et Christian Debroux).

- **Food truck au plan d'eau**
 - Florent Rochedy a été contacté par la propriétaire d'un Food Truck afin de pouvoir s'installer au plan d'eau, il reprendra contact pour l'organisation.

Fin de séance à 20h00

Le Maire,
Christophe DELEVOYE

La secrétaire de séance,
Claire MARQUILLY